

# Fonds C



Sur la photo, le copropriétaire de la ferme Gamick, Tomy Bilodeau.

Le Fonds C s'associe à l'effort de relève de la ferme Gamick

Desjardins Entreprises Centre-du-Québec remet 5 000 \$ à la ferme Gamick, par l'entremise du programme Fonds C, afin de lui permettre de mener à bien un projet de relève « non apparentée ». Persévérant, mature et motivé, Tomy Bilodeau, âgé de 24 ans, travaille déjà pour l'entreprise depuis 3 ans. Il s'occupe de la gestion du troupeau, de l'alimentation, des travaux aux champs ainsi que des travaux forestiers. Le nouveau propriétaire, détenant 49 % des parts, aura accès à un prêt de six kilos de quota rendu disponible pour la relève, ce qui contribuera à la rentabilité de la ferme et à compléter l'acquisition de l'entreprise située à Sainte-Sophie-d'Halifax.

**Communiquez avec votre directeur de comptes ou avec votre centre [Desjardins Entreprises](#) pour obtenir plus d'information sur le Fonds C ou [cliquez ici](#).**

Source :  
Sonya St-Pierre, conseillère marketing  
[sonya.st-pierre@desjardins.com](mailto:sonya.st-pierre@desjardins.com)